

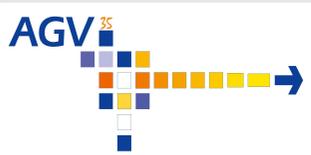
# RAPPORT D'ACTIVITE

## Année 2015

*Les actions du Groupement d'Intérêt Public Accueil des gens du voyage en Ille et Vilaine*







## Sommaire

### **PARTIE 1 : LE GIP ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN ILLE ET VILAINE**

|                                     |        |
|-------------------------------------|--------|
| Présentation du GIP AGV 35.....     | Page 3 |
| Organisation et fonctionnement..... | Page 5 |
| Les finances d'AGV 35.....          | Page 7 |

### **PARTIE 2 : LES ACTIONS DU GIP ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN ILLE ET VILAINE EN 2015**

|  |         |
|--|---------|
| L'accompagnement socioprofessionnel..... | Page 9  |
| L'appui technique aux partenaires.....   | Page 11 |
| La mise en œuvre du schéma.....          | Page 13 |

### PRESENTATION DU GIP « *Accueil des Gens du Voyage en Ille et Vilaine* » (AGV 35)

#### Origine et organisation :

AGV 35 est un Groupement d'intérêt Public, constitué depuis le 1er décembre 2008, dont les activités de proximité contribuent à réduire les phénomènes d'exclusion qui affectent la cohésion sociale entre gens du voyage et sédentaires. Il agit pour l'accueil, l'accès aux droits et pour renforcer le sentiment d'appartenance des gens du voyage à la collectivité (leur place d'habitant). AGV 35 est l'outil de mise en œuvre de la politique d'accueil des gens du voyage en Ille-et-Vilaine.

Les principaux acteurs de la politique d'accueil des gens du voyage sur le département ont fait le choix de s'impliquer directement en créant une structure spécifique sous la forme d'un GIP.

**Le conseil d'administration** est donc composé de 8 membres :

- 3 conseillers départementaux
- 2 élus de Rennes Métropole
- 2 représentants de la CAF d'Ille-et-Vilaine
- 1 représentant de l'État

Le GIP a obtenu une **agrément de « Centre social itinérant »** dès sa création dans le contexte de la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

**Une équipe pluridisciplinaire** composée de 13 professionnels, est chargée de mettre en œuvre le projet : Un Directeur, une secrétaire d'accueil, une assistante administrative, deux Assistantes Sociales, une Conseillère en Économie Sociale et Familiale, une Infirmière, six chargé(e)s de mission (Insertion Professionnelle, Médiation et Développement, Développement social, Scolarisation, Jeunesse, Coordination et suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage)

#### Le public d'AGV35, les gens du voyage :

Les gens du voyage en Ille-et-Vilaine :

- 800 élections de domicile en 2014 (dont 719 sur Rennes)
- 350 emplacements familles sur les aires du département
- 142 terrains privés recensés
- 2000 personnes (estimation)
- Des familles installées en grande majorité dans la précarité (80% bénéficiaires du RSA) et peu autonomes (illettrisme). Des familles particulièrement exposées aux pathologies cardiovasculaires et aux cancers + rejet, exclusion et promiscuité subie, entraînent stress et états dépressifs. Activités professionnelles à risques. Espérance de vie 20 ans inférieure aux sédentaires.
- Pyramide des âges inversée pour les gens du voyage : Un nombre important d'enfants dans les écoles élémentaires (temps de présence de moins d'un mois cumulé sur l'année pour la plupart d'entre eux). Un rapport à l'école compliqué (besoins mais aussi peurs). L'essentiel des collégiens scolarisés dans le cadre du CNED (travail vers le collège et sur l'accompagnement nécessaire).
- Repli de cette population sur elle-même dans un contexte perçu comme discriminatoire par les familles, difficultés à s'ouvrir sur le monde sédentaire perçu comme voulant imposer son modèle de vie. L'ouverture vers les services de droit commun ou les espaces de loisirs n'est pas simple.

Le dispositif d'accueil sur le département :

- 41 aires d'accueil en fonctionnement en 2016 sur les 43 inscrites au schéma (taux de réalisation : 95% - 80% en 2012)
- 14 aires ont un taux d'occupation annuel moyen supérieur à 80%, 4 ont un taux compris entre 60 et 80%, 11 entre 40 et 60%, 3 entre 20 et 40% et 3 inférieur à 20% (6 aires d'accueil n'ont pu fournir ce renseignement en 2015).
- 5 aires de grands passages (sur les 6 inscrites au schéma départemental) en mesure d'accueillir des groupes de 50 à 200 caravanes pendant la période estivale (taux de réalisation : 83%)

### Les principaux enjeux:

→ Répondre aux besoins d'accueil et d'Habitat : comme le préconise le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, il est désormais essentiel de diversifier l'offre d'habitat en direction des gens du voyage avec une proposition de terrains familiaux ou d'habitat spécifiquement adaptée aux gens du voyage (de l'habitat mixte bâti et caravanes) en complément des aires d'accueil et des logements classiques. A l'instar de ce que Rennes Métropole vient de faire dans le cadre de la réécriture de son Plan Local de l'Habitat, il faudrait chiffrer par EPCI les besoins à inscrire dans le schéma 2017/2023.

→ Accès au droits : sur toutes les thématiques, l'accès aux droits s'impose comme le moyen qui permet d'agir contre la précarisation des familles. Avec comme ressource les projets sociaux des aires sur le département, il est important d'appuyer les professionnels de l'accompagnement en les informant des réalités des gens du voyage et en les accompagnant dans la gestion des situations souvent complexes. Il est également indispensable de coordonner et d'harmoniser les modalités d'accueil et d'accompagnement des voyageurs par les partenaires sur le département.

→ La scolarisation : agir pour éviter aux enfants de se retrouver en situation d'illettrisme une fois devenus adultes.

→ La participation des gens du voyage : les Voyageurs comme les autres populations disposent d'une réelle expertise sur leurs réalités et d'une réflexion prospective quant à leurs conditions de vie sur les territoires qu'ils investissent. Il s'agit donc de davantage rendre visibles et audibles leurs contributions.

### Les Missions d'AGV 35:

AGV 35 est l'outil de mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage d'Ille-et-Vilaine dont l'objectif général est de faciliter l'intégration sur le territoire des familles dont l'habitat principal est la caravane.

AGV 35 est un GIP dont les activités en proximité (sur le terrain) permettent de participer à renforcer la cohésion sociale entre gens du voyage et sédentaires, et de renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité.

L'ensemble de l'équipe d'AGV35 intervient pour faciliter les relations ou la compréhension entre les différents acteurs sédentaires et les familles du voyage dans tous les domaines par des actions d'informations, de sensibilisation, de médiation et d'accompagnement. Elle apparaît comme une mission transversale assurée au quotidien par les agents d'AGV35.

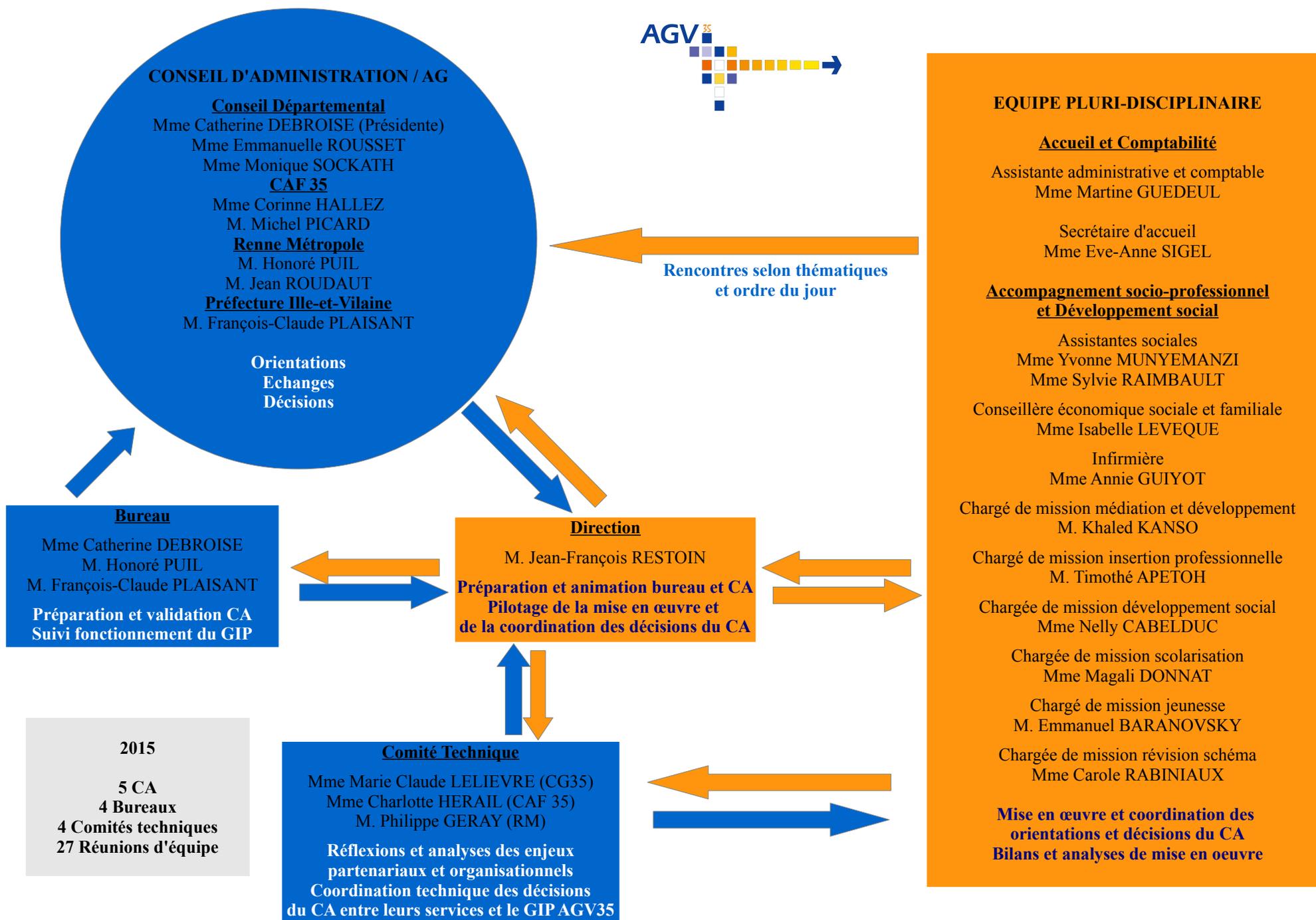
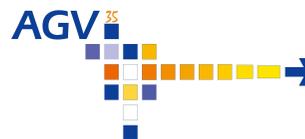
Quatre grandes missions découlent ainsi de cet objectif : l'accompagnement social conventionné, l'accompagnement de l'habitat et de l'itinérance, l'accompagnement médico-socio-éducatif, et la coordination du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

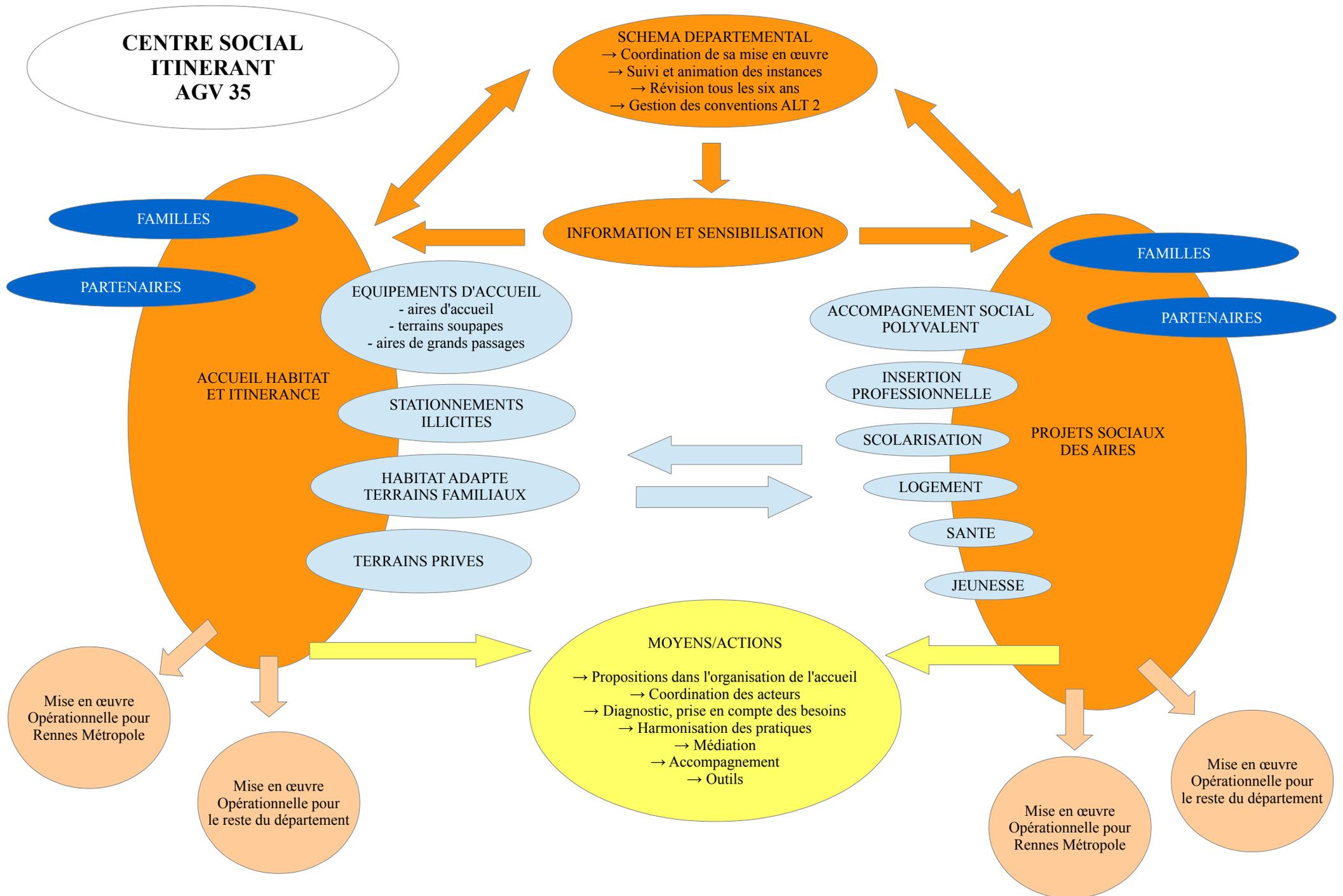
### Les orientations prioritaires:

Les thèmes de la scolarisation et de la participation des gens du voyage ont été choisis dans le cadre de la réécriture du projet comme devant être abordés et traités à chacun des niveaux d'intervention des professionnels et dans le cadre de chacune des missions du GIP.

#### **2015 : année de réécriture du projet Centre Social d'AGV 35**

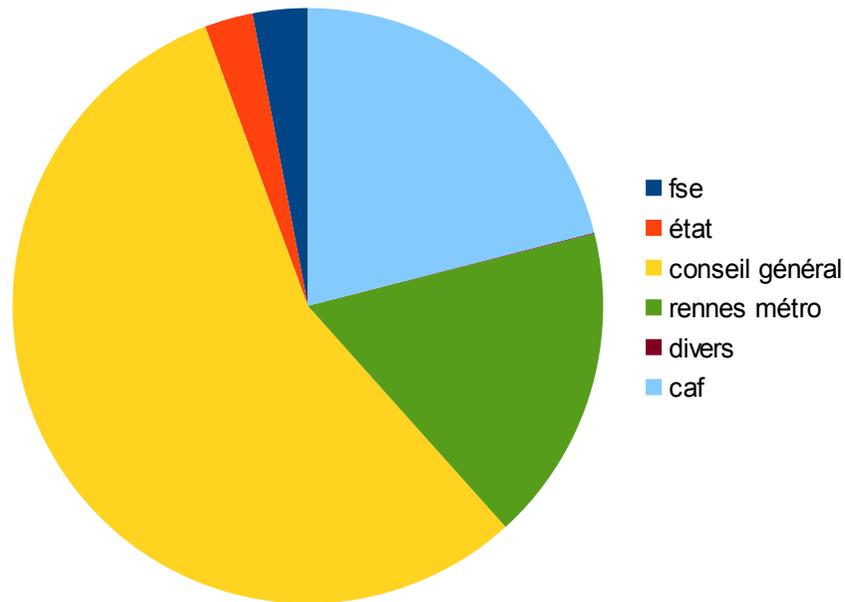
- 17 réunions de travail
- 2 journées techniques
- Une rencontre élus AMF 35
- 3 réunions avec le CA





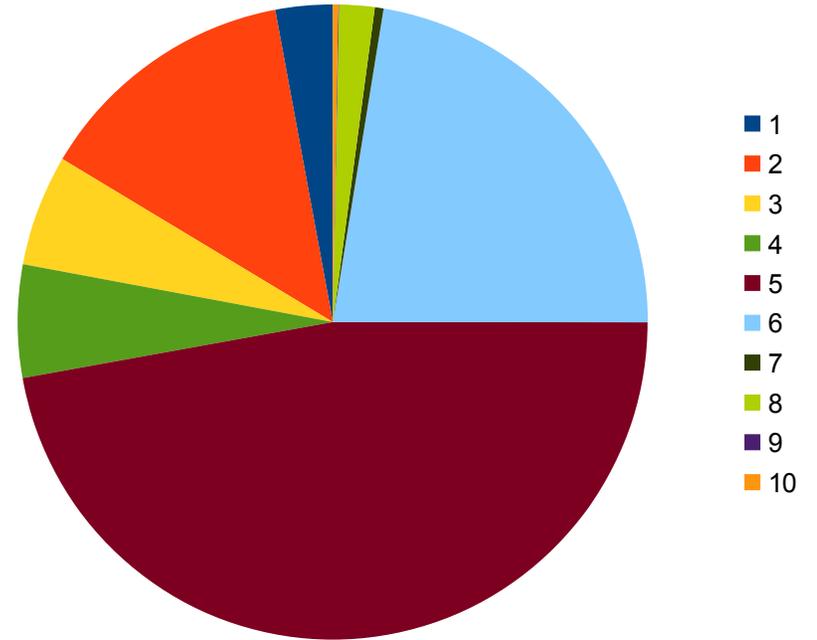


Les partenaires financiers



|                 |        |
|-----------------|--------|
| fse             | 23000  |
| état            | 20000  |
| conseil général | 425847 |
| rennes métro    | 131000 |
| divers          | 300    |
| caf             | 160075 |

Répartition des charges



|                          |        |
|--------------------------|--------|
| charges externes         | 101471 |
| autres serv extérieurs   | 42502  |
| impôts et taxes          | 43196  |
| salaire                  | 354487 |
| charges sociales         | 168653 |
| amortissement            | 3430   |
| provisions               | 13619  |
| divers                   | 388    |
| charges sur ex antérieur | 2011   |

## Analyse du compte de résultat

Le compte de résultat de l'année 2015 a été arrêté au 31 décembre.

Le montant total des charges s'élève à 751782 euros et celui des produits s'élève à 763715 euros. Le résultat net positif s'élève à 11.932,81€. Le montant des charges de personnel et taxes s'élève à 566 337,75 €. Cette somme représente 75,33 % des charges totales de l'exercice (pour rappel n-1/ 75,4 %)

Le montant des achats et charges externes représente 22,08 % du total des charges (n-1 : 21,54%) et les provisions et amortissements 2,26 % contre 1,88% en n-1.

Les dépenses liées au loyer de bureau et aux charges locatives sont en hausse. 2015 étant la première année complète dans les locaux de Rennes. En contrepartie une baisse des dépenses de carburants et des frais de déplacements est constatée comme cela avait été prévu dans le prévisionnel.

L'amortissement du matériel est constaté et la provision départ à la retraite est calculée sur la base d'un départ volontaire à 62 ans.

Les subventions représentent 99,73 % des produits. On constate que la subvention de l'état et du FSE n'augmente pas. Les Subventions du Conseil Départemental augmentent de 1,77%, celles de Rennes Métropole de 1,55% et celles de la CAF de 10,82%.

L'augmentation des subventions CAF s'explique par la subvention complémentaire pour l'action prisme, le financement de l'accompagnement scolaire et la réévaluation de la subvention de fonctionnement pour tenir compte de la charge complémentaire de loyer suite au déménagement.

Les produits courants hors produits financiers s'élèvent à 761700 et les charges courantes à 749771.

Le résultat courant de l'exercice s'élève à 11929 euros.

Compte tenu de ces éléments, d'un résultat financier positif de 1885€ et d'un résultat exceptionnel négatif de 1881€, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 11.933€.

A ce résultat est réintégrée la dotation aux amortissements d'un montant de 3430 euros et la provision retraite de 13619 euros, ce qui permet d'obtenir la capacité d'autofinancement qui s'élève pour 2015 à 28978 euros.

Ce montant de 28 978 euros correspond à la trésorerie dégagée sur le fonctionnement hors produits financiers.

La capacité d'autofinancement est égale à l'exédent brut d'exploitation puisque AGV35 n'a pas d'intérêt d'emprunt.

En ce qui concerne les investissements, il y en a eu très peu en 2016. Seul un ordinateur a été changé en fin d'année.

Le fonds de roulement permet le fonctionnement de la structure pendant 3 mois

### L'accompagnement socio professionnel des ménages sur Rennes Métropole

#### LOGEMENT

**74 ménages accompagnés**

**31 ménages accompagnés ASL**

3 hommes seuls  
2 femmes seules  
14 femmes avec enfants  
11 couples avec enfants  
1 couple sans enfants

28 bénéficiaires du RSA  
3 bénéficiaires de l'AAH

**Problématiques principales traitées dans le cadre de l'ASL**

22 accès aux droits  
7 gestion budgétaire  
2 relations de voisinages  
0 entretien logement  
0 mode de vie dans logement  
0 insertion environnement social

**Champs d'intervention :**

Expertise de la demande  
Préparation à l'accès au logement  
Aide à la constitution de dossier  
Lien bailleurs sociaux  
Suivi dans le logement  
Accompagnement dans l'intégration

L'insertion sociale « globale » est la principale porte d'entrée des ménages dans le GIP mais la jeunesse, l'insertion professionnelle et la santé sont également très sollicitées

#### INSERTION SOCIALE GLOBALE

**335 ménages accompagnés**

265 ménages bénéficiaires du RSA  
30 bénéficiaires de l'AAH  
35 personnes retraitées  
4 ménages sans ressources  
1 personne en emploi CDI

**1061 interventions** (rdv, instructions de demandes d'aides, accompagnement physique, etc.)

199 aides financières ASE  
50 aides facultatives CCAS Rennes  
43 aides facultatives CAF  
27 prêt caravane

65 aides du Secours Populaire, 54 aides du Secours Catholique, 15 aides de la Croix Rouge  
48 aides par des épiceries sociales de RM  
4 aides de la Fondation Abbé Pierre, 6 aides facultatives de la CPAM, 2 aides au Fonds d'action sociale du RSI

158 recours pour rétablissement des droits CAF  
88 actes de contestation d'amende et demande d'échéancier

17 dossiers AAH instruits, 24 dossiers ACS  
25 dossiers CMUC, 15 dossiers retraite, 5 dossiers de surendettement, 3 aides juridictionnelles

**Problématiques principales traitées dans l'accompagnement**

Précarité et surendettement (aides financières), discrimination, santé, retraite, assurance, banque, logement, scolarité, insertion professionnelle, ASE, ...

**Champs d'intervention :**

Ecoute  
Information et orientation  
Montage de dossiers  
Secours financiers  
Médiation administrations ou services  
Accès ou maintien des droits  
Coordination partenaires

#### ENTREPRISE FORMATION ET EMPLOI

**174 ménages accompagnés  
133 relevant des financements FSE**

334 rendez-vous

14 entre 15 et 24 ans  
88 entre 25 et 44 ans  
20 entre 45 et 54 ans  
11 entre 55 et 64 ans  
0 de plus de 65 ans

133 bénéficiaires du RSA

**Problématiques principales traitées dans l'accompagnement**

RSI / URSSAF  
CAF  
Administration fiscale  
Santé

**Champs d'intervention :**

Création d'entreprise  
Maintien activité  
Accompagnement vers l'autonomie  
Accompagnement vers l'emploi et la formation

L'accès aux droits et l'information prévention sont les actions les plus représentées dans le cadre des rdv

## JEUNESSE

### **140 enfants et jeunes ou parents accompagnés**

60 concernaient des garçons  
80 concernaient des filles

1 entre 0 et 10 ans  
44 entre 11 et 15 ans  
28 entre 16 et 17 ans  
67 entre 18 et 25 ans

### **Problématiques principales traitées dans l'accompagnement (338 actes)**

Emploi et Formation (189)  
Scolarité en secondaire (103)  
Loisirs (9), Mobilité (9), Social (12),  
Santé (9), Justice (6), Discrimination (1)

### **Répartition géographique des interventions**

Rennes (140)  
Rennes métropole (136)  
Ille et Vilaine (60)  
Hors 35 (2)

### **Champs d'intervention :**

Organiser l'accompagnement vers la scolarité des enfants de 13 à 16 ans  
Accompagnement vers la formation du public Mission Locale  
Coordination accès des 6-18 ans vers animations jeunesse de droit commun

### **257 actions d'accompagnement des partenaires**

139 en scolarité et illettrisme (Collèges, IA, Unis Cité, enseignants, UDAF, etc.)  
85 en insertion professionnelle (Mission Locale, Prisme, PAE, CCAS, GRETA, etc.)  
22 en animation jeunesse (Cercle Paul Bert, Présence de Rue, Musée de Bretagne, ALSH, DQNE, DDCSPP, ...)  
22 en justice (PJJ et Unité Educative d'Accueil de Jour, ...)  
11 autres (CHGR, CCAS, Fédé des Centres Sociaux, Ville de Rennes ...)

## SANTE

**67 adultes accompagnés**  
**18 enfants vus en consultation**  
**PMI**

**167 interventions auprès des familles de RM**

### **Problématiques principales traitées dans l'accompagnement**

Besoin d'accompagnement physique aux consultations médicales, aide montage dossier AAH, lecture et compréhension courrier, besoin orientation vers spécialistes, suivi nouveaux nés (taille, poids, etc.), appui dans le cadre de violences conjugales ...

### **Champs d'intervention :**

Ecoute  
Information, orientation, accès aux droits  
PMI  
Prévention  
Montage de dossiers  
Lien familles/établissements santé ou praticiens  
Coordination partenaires

## SCOLARISATION

### **144 enfants accompagnés**

37 relations écoles/familles  
74 inscriptions écoles Rennes  
10 passerelles CM2/6ème  
70 accompagnements dossiers CNED  
10 accompagnements collège sur le département

2 goûters accompagnement scolaire (20 familles)  
15 séances acc sco Gros Malhon à Rennes (8 enfants)  
15 séances acc sco Les Gantelles à Rennes (8 enfants)  
8 séances acc sco collège des Ormeaux à Rennes (6 enfants)  
8 séances acc sco collège des Gayeulles à Rennes (6 enfants)

### **Problématiques principales traitées dans l'accompagnement**

Inscriptions scolaires, affectation des établissements scolaires, refus de scolarisation, refus CNED, accompagnement administratif (lecture et aide aux démarches), accompagnement et soutien scolaire

### **Champs d'intervention :**

Ecoute  
Information et orientation  
Montage de dossiers  
Lien familles/établissements scolaires, coordination inscriptions CNED, mise en place soutien scolaire  
Coordination partenaires

### QUI ?

**Services de l'Etat** (DDCSPP, Préfecture, Sous Préfectures, DDTM, Police et Gendarmerie, Inspection Académique, PJJ...)

**Services du Département** (CDAS, Agences départementales, services centralisés, MDPH)

Collectivités (élus, mairies, services intercommunaux, CCAS, gestionnaires des aires, PAE et ERE, médiathèque et centres culturels, maisons de quartier)

**Associations de voyageurs** (ASNIT, Diférence, France liberté voyage, ANGVC)

**Associations caritatives** (Croix Rouge, Secours Catholique, Epiceries sociales, Fondation Abbé Pierre)

**Autres partenaires de la santé** (professionnels de santé libéraux, ARS, CHU, IFSI, CPAM, EPHAD, Mutuelles...)

**Autres partenaires de la formation** (Région Bretagne, ASKORIA, PRISME, IUT...)

**Autres partenaires de l'Habitat** (CLH Rennes Métropole, bailleurs sociaux, AIVS, foyers d'hébergement, AUDIAR)

**Autres partenaires de la scolarisation** (établissements scolaires, Réussite Educative, Ligue de l'enseignement, Unis Cité...)

**Autres partenaires de l'accompagnement social** (CAF, APASE, SAFED, ASFAD, CARSAT, RSI, Assurances, SPIP, Avocats, Centres sociaux, UDAF...)

**Autres partenaires de l'insertion professionnelle** (Mission locale, Pôle Emploi, GRETA, Chambres consulaires, URSSAF, RAM, Entreprises d'insertion, ADIE...)

**Divers autres partenaires** (Banque de France, Banques, Huissiers, Tribunaux, Trésor Public)

### SUR QUOI ?

Connaissance des Gens du voyage (culture et mode de vie notamment)

Election de domicile

Titres de circulation (commune de rattachement)

Modalités d'accueil des familles

Stationnements

Grands passages

Urbanisme

Schéma départemental

Commission consultative

Aide à la gestion des aires

Législation spécifique

Sédentarisation / Ancrage territorial

Impayés

Projets sociaux

Aires d'accueil

Mobilisation des familles

Modalités d'accompagnement des familles

Protection de l'enfance

### TYPES D'INTERVENTIONS

Analyse et diagnostic

Identification des besoins

Recherche et construction de solutions

Lien avec les familles

Gestion de crises

Médiation

Coordination

Aide à la décision

Prévention

Information

Montage de dossier

Formalisation de projet ou d'action

Mobilisation d'acteurs tiers

Mise en œuvre d'actions

Prise en charge d'accompagnement

### Exemple d'appui aux partenaires : Les grands passages 2015

→ 3 rencontres régionales de coordination

→ 38 semaines demandées

→ 17 semaines programmées

→ 13 semaines de stationnements

→ Préparation, programmation,  
coordination et appui à la  
gestion des stationnements



### L'AGAA

En 2015, mise en place de la réforme du dispositif de soutien aux aires d'accueil visant à modifier l'aide financière.

Afin de permettre la mise en œuvre de cette réforme du 30/12/2014 et d'informer l'ensemble des communes, nous avons proposé une réunion avec la présence de la CAF pour la partie législative et de la Société Seifel, fournisseur du logiciel Hermès pour la partie technique. Cette réunion ouverte aux élus, gestionnaires et responsables techniques s'est déroulée le 5 mars 2015.

Pour rappel le montant de l'aide à la gestion était de 132,45 € par place et par mois. A compter de 2015, il sera versé un montant fixe de 88,30 € pour les places disponibles et conformes et le solde de 44,15 € sera déterminé en fonction de l'occupation effective. Lorsque le terrain est fermé, la place n'est donc plus disponible le gestionnaire ne recevra aucune indemnité.

En lien avec la CAF, il a été proposé de verser le montant fixe à l'ensemble des gestionnaires de terrains et il était possible de demander un acompte sur la partie variable en tenant compte de l'occupation réelle de l'année n-1.

AGV a rédigé l'ensemble des conventions pour l'année 2015.

soit 17 conventions, pour 41 terrains, 702 places. Montant global de l'aide : 1 004 044,78 euros.

### Le logiciel départemental

Fin 2013 il avait été acté par le conseil d'administration d'AGV35 de financer l'investissement d'un logiciel départemental afin d'avoir un suivi fiable, commun à l'ensemble des communes du département disposant d'une aire. AGV35 prend en charge les frais annuels de maintenance et demande en contrepartie une participation financière (adhésion) qui permet aux collectivités d'intégrer le CA avec une voix consultative.

En 2015, 2 communes sont adhérentes au GIP. 12 utilisent le logiciel et 5 ne sont pas équipées.

Objectif 2016 : mettre en place une convention d'utilisation du logiciel et mise en place de l'adhésion annuelle.

NB : certaines communes utilisaient le logiciel avant l'acquisition par AGV et pourront devenir adhérents du GIP à la fin de leur contrat avec Seifel.

#### Instances de suivi du schéma en 2015

Aucun comité de pilotage  
Aucune Commission Consultative

2015 était une année d'élections  
départementales et de renouvellement  
du CA d'AGV 35

#### Groupes de travail et Instances auxquelles AGV 35 a participé en 2015

Comité orientation FSL (2 participations en 2015)  
Réunion de travail logiciel départemental (5)  
Réunion sur la réforme AGAA (4)  
Comité responsable PLAHPD (2)



GIP AGV 35 – Juin 2015

